1862 — N° 95. XCVII^e ANNEE Mercredi 26 Novembre.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

Prix de l'abonnement :

Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

Prix des annonces :

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.
» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.
Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.
» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.
Une remise est accordée aux abonnés d'un an dès le 1^er janvier.
Tout envoi doit être affranchi.

NEUCHATEL. — Observations météorologiques. — Novembre 1862.

Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. 9 h. du m.	Minim.	Maxim.	Baromètre en millim. réduit à 0. Midi.	Eau tombée dès les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.
21	0,0	0,0	1,0	719,9	0,0	Bise.	Couvert.	2,600	9,0
22	0,2	—1,0	1,2	717,9	0,0	Joran. Calme.	Couv. Clair.	2,608	8,5
23	—2,0	—3,0	1,0	715,1	0,0	Bise faible.	Clair.		8,5
24	—1,0	—1,5	3,0	710,4	0,0	Bise.	Id.		8,5

IMMEUBLES A VENDRE

1. Le samedi 13 décembre 1862, dès 6 heures du soir, on exposera en vente à l'enchère, à l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier, (salle du 1^er étage) trois vignes situées aux Champs de la Cour, territoire de Colombier, et appartenant à M. le professeur Sacc, savoir :

1° Une vigne d'environ 15 ouvriers, limitée en vent par le chemin de la Sonnerie, en bise par le sentier public des Champs de la Cour et par MM. Henri L'Hardy-Dubois, Auguste Girardet et Daniel Lardy, en uberre par MM. Vonderveid, Paul Paris, François-Edouard Bonnet et Henri Banderet, et en joran, par M. Adolphe Paris.

2° Une dite d'environ un ouvrier et demi, limitée en vent par M. L'Hardy-Dufour, en bise par le sentier public des Champs de la Cour, en joran par M. Henri Wenger, et en uberre par M. Adolphe Paris.

3° Une dite contenant environ un ouvrier et demi, limitée en vent par MM. Auguste Junod et Auguste Leuba, en uberre par un verger appartenant à M. l'ancien Louis Beaujon, en joran par M. Auguste Junod, et en bise par M^me Burkel-Dubois.

Ces trois vignes sont d'un fort rendement.

Pour les conditions, s'adresser à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

Grand domaine à vendre.

2. L'hoirie de Sandoz-Rollin expose en vente publique, déposée chez M. F. R. Robert, notaire aux Ponts, un beau domaine situé aux Petits-Ponts, commune de Brot, cercle des Ponts, se composant d'une maison rurale, renfermant un logement, et d'un max de terre autour, de la contenance d'environ 200 poses en clos, prés, en terres dures, marais cultivés et pour l'exploitation de la tourbe, pâturage et forêt. Ce domaine, fort avantageusement situé sur la bifurcation des routes des Montagnes au Val-de-Travers et à Neuchâtel, bien abreuvé et qui se trouve à proximité d'une bonne fromagerie, sera vendu en une seule passation qui aura lieu dans l'hôtel du Cerf, aux Ponts, le samedi 13 décembre 1862, dès les sept heures du soir.

M. Stähli, fermier du domaine, est chargé de le faire voir aux amateurs, et le notaire dépositaire de la minute, communiquera les conditions à ceux qui le désireront.

Vente de briqueterie,

près Yverdon.

A vendre, une grande briqueterie munie d'une machine à vapeur et de plusieurs machines pour drains, briques creuses et tuiles à emboîtements. Cet établissement, de construction récente, est avantageusement situé entre deux villes et de nombreux villages riches ; il jouit, de plus, de débouchés faciles par le lac de Neuchâtel et le chemin de fer. S'adr. franco à M. Michod, banquier à Yverdon.

Maison à vendre.

Il sera exposé en vente par voie de minute, en l'étude de Const^t Reymond, notaire à Neuchâtel, le samedi 6 décembre prochain à 3 heures après-midi, une maison d'habitation située à la rue du Neubourg, en cette ville, portant le n° 15 d'ordre, joûtant de joran M. G. de Pury, ingénieur, de midi M. Philippin, cordonnier, et de vent les dépendances du Faucon. Elle se compose d'une cave à voûte forte, meublée pour 40 à 45 bosses ; pressoir au-dessus avec dégagements derrière ; et 3 étages renfermant ensemble 3 appartements. Pour les renseignements, s'adresser au dit notaire Reymond.

5. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de St-Blaise, du 11 novembre courant, pour les immeubles ci-après désignés qui avaient été exposés en enchères publiques ensuite d'un jugement d'expropriation rendu le 26 septembre 1862, par le Tribunal civil du district de Neuchâtel, le juge a fixé une nouvelle enchère des dits immeubles au **mardi 16 décembre prochain**. En conséquence il sera procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel de commune de St-Blaise, le mardi 16 décembre prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles dont il s'agit, appartenant au citoyen Jean Wälti, maître meunier, à St-Blaise, savoir :

1° Le moulin dit du milieu, situé à St-Blaise, assuré à l'assurance mutuelle du canton sous n° 227 et consistant en un bâtiment renfermant moulin, logement à l'étage, écurie et grenier à foin, avec tous les rouages et engins servant à l'usage du moulin, et sa part légitime au cours d'eau, un jardin attenant du côté de vent ; les limites sont : de vent le citoyen François-Henri Dardel, maître meunier, par une scierie et place, de joran la rue, soit le chemin des Moulins ; de bise, Henri Vuthier, maître boucher, par un bâtiment ; et d'uberre, le citoyen François-Henri Dardel, maître meunier, le ruisseau entre deux.

2° Et comme dépendances du dit moulin, un hangar, des étables à porcs et place, situés de l'autre côté de la rue et un peu en bise de l'art : 1^er. Les limites sont de vent, Martin Bader et dame Quinche-Huguenin, par leur maison d'habitation, une issue entre deux ; de joran, les citoyens Alexandre de Dardel, rentier. Madame Quinche-Huguenin et Pierre Küffer, maçon, par des jardins ; de bise, ce dernier et le citoyen Frédéric Virchaux-Sandoz, ancien justicier et aubergiste, aussi par des jardins ; et d'uberre, la rue, soit le chemin des Moulins.

3° Un petit bâtiment servant à l'usage d'un horloger pierriste, situé dans le jardin et en vent du moulin.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la feuille d'avis de Neuchâtel.

St-Blaise, le 14 novembre 1862.

Le Greffier de la Justice de Paix,
PAUL DARDEL.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

6. Avec l'autorisation du juge de paix du cercle de Boudry, le citoyen Frédéric Pettavel, à Bôle, vendra par enchères publiques et juridiques, dans son domicile, le lundi 1^er décembre prochain, dès les huit heures et demie du matin, les objets ci-après spécifiés, savoir :

4 chars à bœufs, 1 char à cheval, 1 char-à-banc, 1 charrue Dombasle, 3 charrues anciennes, 2 herses, 1 semoir, 2 brouettes, 3 jougs, 1 van, 2 petits vans, 1 alambic, 3 brecets, 2 brancards, 1 chaudière en cuivre, 2 cuveaux à lessive, 3 harnais, 1 banc de menuisier, des chaînes, des outils aratoires divers, fourches, rateaux, etc. Ustensiles de cuisine, tels que marmite, seillons à lait en fer-blanc. Lits, literie, etc. ; pommes de terre et carottes ; deux vaches et une paire de bœufs. Tous ces objets sont en vente aux favorables conditions qui seront lues avant l'enchère.

7. M. André Mansfeld, ébéniste et tapissier, exposera en montes publiques, jeudi 27 courant, dès 9 heures du matin, dans la maison à côté de son atelier, quantité de meubles tels que lits, paillasses élastiques, canapés, fauteuils de salons, chaises assorties, bureau de dames et autres, consoles, étagères, tables de salon, idem à coulisses, tables de nuit, tabourets de pianos, toilettes, casiers de musique, descentes de lit, étoffes diverses et autres articles qui ne peuvent être mentionnés. — Faubourg du lac, n° 10 à Neuchâtel.

A VENDRE.

CHEZ L. WOLLICHARD,

à NEUCHATEL.

Belle ritte d'Alsace de toute première qualité, id. de 2^me qualité, ritte blanche, lin, fil de lin, coton à deux bouts pour toile et divers au-dessous du cours, laine à tricoter, huile à quinquet, toute 1^re qualité, huile d'olives, huile de noix pour salade, beurre fondu, mélasse de Marseille, miel coulé et en capotes, haricots, pois et lentilles à la garantie, beaux marrons, pruneaux de Bordeaux, impérial, et pruneaux de Bâle, belles bougies françaises, petites bougies et chandelles de 1^re qualité, liqueurs diverses : vieux rhum, extrait d'absinthe de Pernod, 1^re qualité, eau-de-vie du Languedoc et eau-de-vie ordinaire, cognac, vieille eau-de-cerises, eau de fleurs d'oranger triple, vieux vins de Bordeaux et Malaga, bon vin rouge à 1 fr. la bouteille, (verre à rendre) un beau choix de cafés, thés de Chine 1^er choix, vieux cigarres et tabacs.

9. A vendre, grande **Bible d'Osterwald,** en deux volumes. S'adr. à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

Chez Jean-Ch. SCHMIDT,

Pelletier-Bandagiste,

Place du Marché, à Neuchâtel,

☛ En dépôt, provenant d'une des premières maisons d'Allemagne, un bel assortiment de pelleteries, telles que paletots fourrés, manchons, collets, manchettes, descentes de lit, chancelières, bottes fourrées ; gants en peau de chamois doublés de pelisse, gants cachemire ; bretelles élastiques en peau de daim et en tissu de caoutchouc ; bas en caoutchouc et en peau de chien pour varices ; bandages herniaires de toute sorte et ceintures ventrières, caleçons en peau de chamois, excellents contre le rhumatisme. Un grand assortiment de casquettes en pelisse et en drap pour la saison : chapeaux de feutre souples et apprêtés au dernier goût, calottes ou bonnets de chambre en velours et en panne, etc., etc. Il se recommande également pour tous les ouvrages concernant son état, principalement pour les montures de broderies pour le nouvel an, qui seront solidement et élégamment confectionnées.

EN VENTE

chez **Samuel Delachaux,** libraire-éditeur, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, et chez tous les libraires de la ville et du canton.

Almanach agricole 1863, 1^re année, publié par la Société neuchâteloise d'agriculture, avec une **magnifique planche coloriée**, prix 35 c^mes.

12. **Grand choix de jupons américains nouveaux,** dits cages, depuis fr. 6 jusqu'à fr. 15, ainsi que divers autres jupons à ressorts, chez M^me **Rosette Meyer-Richard,** maison Vuithier, place de l'ancien hôtel-de-ville, n° 5, au 3^me étage.

MAGASIN DE TOILERIE

de Borel-Favarger

22, rue de l'Hôpital.

M. Borel-Favarger a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques de la ville et de la campagne, qu'il est toujours bien assorti en toiles de coton en tous genres, **tissus blanc, schirting, madapolam, cretonnes fines et fortes, toile de l'Inde, percales** 5/4, 6/4, 9/8, **cretonnes pour draps de lit** 4/4, 6/4, 7/4, nappage en fil, mi fil et coton, piqués, bazins, brillantès, tapis de lit ; toiles de fil de Flandres, de Belgique, d'Irlande et des premières fabriques du canton de Berne, pour chemises et draps de lit sans couture, triége fort pour cendrier, linettes pour linge et tablier de cuisine, un assortiment considérable de mouchoirs de poche en fil et batiste, mi fil et coton. Il lui reste encore une partie de jupons piqués fins, piqués moltonés et percale brochée, qu'il cédera en liquidation de cet article, bien au-dessous de leurs prix.

☛ Il y aura aujourd'hui et demain, 26 et 27 novembre, un grand déballage de **manteaux en soie ouatés**, et velours, draps, modèles nouveaux, popeline pour robes, chapeaux, etc., le tout à des prix très-modiques. La vente se fera à l'hôtel des Alpes.

Magasin Borel-Wittnauer,

Pâtés de foies d'oies.

Châtaignes.

Les personnes qui désirent faire provision de châtaignes, ainsi que celles qui en ont demandé, sont priées de s'adresser au magasin d'épicerie J.-S. Quinche, qui vient d'en recevoir et qui les détaillera par telle quantité que l'on désirera.

17. **Coke** pour fourneaux et potagers, charbon de bois de foyard, par sac et par char, plus, un char à bras neuf, à vendre faute de place, chez Jules L'Ecuyer, rue des Chavannes, n° 6.

18. A vendre, deux billes de tilleul, sain, en grume, de 10 et 12 pieds de long sur 17 à 18 pouces de diamètre. S'adr. aux bureaux de la Société de Construction.

19. On offre à vendre, un tas de fumier de chèvre et mouton, bien conditonné, d'environ 120 pieds. S'adr. Port-Rouland, n° 19.

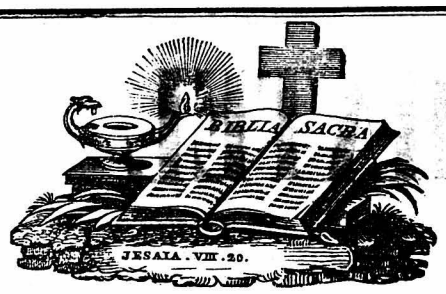

Le dépôt de la Société biblique, britannique et étrangère, rue du Château, n° 9, continue à être pourvu de **Bibles** et de **Nouveaux Testaments** en différentes langues et de tous formats et reliures.

Bibles françaises, allemandes, anglaises, italiennes, hollandaises, hébraïques.

Nouv. Testaments en français, allemand, anglais, italien, espagnol, flamand, bohémien, hébreu et grec.

Bibles anglaises, avec fermoir en métal, à fr. 2 l'exemplaire.

N. Testaments en français et en allemand, belle reliure et belle impression à 40 centimes l'exemplaire.

Publications
de Charles Leidecker, éditeur,
à NEUCHATEL,

La chaîne de marguerites, par l'auteur de l'**Héritier de Redcliffe,** traduit de l'anglais par Mlle Rilliet de Constant; nouvelle édition, 2 vol. in-18, fr. 6

Violette (en anglais Heartsease), par le même auteur, deux forts vol. in-18, broch. fr. 6

Les deux tuteurs, par le même auteur; 1 fort vol. in-18, fr. 3»50

Le souhait d'Henriette ou l'esprit de domination, par le même auteur; 1 vol, fr. 3»50

Le mari d'Agathe, par miss Muloch; traduit de l'anglais, 1 vol. in-18, fr. 2»50

Il en a été fait dans le journal **la Famille** un très-beau compte-rendu.

Sarah Mortimer, ou l'expérience de la vie par l'auteur d'**Amy Herbert** et de **Gertrude;** 1 vol. in-18, compacte, fr. 3»50

Récits et Tableaux de la vie Souabe, par Mme Otilie Wildermuth, traduit de l'allemand, par M. J.-J. Porchat, prof., 1 v. 18, fr. 2»50.

Recherches de la Méthode qui conduit à la vérité sur nos plus grands intérêts, avec quelques applications et quelques exemples, par Charles Secrétan; 1 vol. in-18, fr. 2»50

Le matin de la vie; notice sur Bessie A., traduit de l'anglais; ouvrage très-intéressant et fort-sérieux, fr. 1»50

Livres chrétiens allemands publiés par la Société de traduction neuchâteloise; ces ouvrages sont au nombre de vingt-un exemplaires qui seront cédés à très-bon marché.

Sous presse:

Quelques années de la vie d'Agnès ou expériences d'une petite fille, par Mme Olisphant, traduit librement de l'anglais par Mlle Rilliet de Constant.

Broad Shadows, par Mlle Bichersteth, traduit par Mlle Rilliet de Constant.

Abrégé de l'**Histoire de la Confédération suisse,** par M. Daguet; 1 vol. in-18,

Liquidation de rubans.

Mme Rosette Meyer-Richard a l'honneur d'annoncer au public et particulièrement à ses anciennes pratiques, qu'elle a encore un grand choix de beaux rubans, de fleurs, de voilettes, qu'elle continue à liquider et à vendre à très-bas prix, en sa demeure, maison Vuithier, place de l'ancien hôtel de ville, n° 5, au 3me.

21. Pour tout liquider, Fr. Breiter, au restaurant chez Mad. Reymond, au-dessus de la gare, offre au public et aux amateurs, encore une grande quantité de **beaux arbres fruitiers,** comme pêchers, abricotiers, pommiers et poiriers, arbres verts, de magnifiques noisetiers, etc.; plus de 150 plantes de fleurs, rosiers haute et basse tige, qu'il cédera au prix le plus minime; des fenêtres de couche et de serre, de grands tonneaux vides, une charrette, etc. Graines de jardin, potagères et de fleurs, toutes fraîches et à garantie.

Colle blanche liquide. Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour coller le papier, le carton, la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, etc.; 50 centimes et 1 fr. le flacon. — En vente chez Kissling, libraire, à Neuchâtel, et Joseph Eberhard, à Couvet.

MERCERIE, QUINCAILLERIE,
BONNETERIE, GANTERIE, LAINES ET COTON.
J. COMTESSE fils,
rue de l'Hôpital, n° 6.

ARTICLES SPECIAUX.

Gants.

Peau de Grenoble, pour hommes et femmes.
Castor peau, idem.
Castor américain, idem.
Gants d'hiver, idem.

Brosserie fine.

Brosses à habits.
Brosses à tête.
Brosses à ongles.
Brosses à dents.

Bonneterie.

Jupons en laine et en coton.
Capots et manches en laine.
Bas et chaussettes fines.

Savons de toilette.

Savon royal de Thridace.
Savon d'orangine.
Savon de Windsor.
Savon Victoria.
Savon de la Société hygiénique.

Divers.

Vinaigre de Bully, garanti véritable.
Eau de Cologne idem.
Aiguilles véritables anglaises.
Peignes.
Ouates.
Dépôt de soies à coudre.

PRIX AVANTAGEUX.

AUX QUATRE NATIONS
rue de l'HOPITAL, sous l'hôtel du FAUCON,
à NEUCHATEL,

Sel Brunschvig a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, que l'on trouve toujours dans son magasin un grand assortiment

D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS,

ainsi qu'un joli choix de Manteaux pour dames et fillettes, qu'il vendra aux prix les plus engageants.

Habillements complets, très-chauds, pour 17 francs.

NOTA. On se charge toujours de réparer les vêtements achetés dans ce magasin.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES A VIS
de Sylvain DUPUIS et Ce, à Paris.

Magasin D. PÉTREMAND, rue des Moulins, à Neuchâtel,
seule maison où se trouvent les produits.

CHAUSSURES FAITES PAR DES PROCÉDÉS MÉCANIQUES.

La supériorité incontestable de cette chaussure sous tous les rapports, a valu aux fondateurs: une médaille d'or à l'Exposition de 1849; prize medal, Exposition de Londres 1851, et une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855 — Chaque chaussure porte l'estampille ci-dessous, sur laquelle on est prié *tout particulièrement de fixer son attention et de n'ajouter foi qu'à elle seule,* attendu les nombreuses imitations.

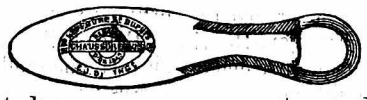

Caoutchoucs en gros et en détail.

Chaussures de tout genre à prix réduits.

On se charge des raccommodages de toute espèce de chaussures.

PRIX COURANTS
DES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DIVERS
DU MAGASIN
JULES NORDMANN,
place du marché, maison Chambrier:

Robes à bon marché:

Tartan mi-laine, uni et façonné, de fr. 1»50 à fr. 2»50 l'aune.
Tartan pure laine, à fr. 3»— »
Flanelle pour robes, de fr. 3 à fr. 5»50 »
Tartanelle très-belle qualité, à fr. 12»—la robe.
Un choix très-varié d'étoffes chaudes et solides, de fr. 10 à fr. 15 la robe.

Robes haute nouveauté:

Un bel assortiment de soieries noires et couleur, de fr. 40 à fr. 80 la robe.
Etoffes soie et laine, au goût le plus nouveau, de fr. 30 à fr. 50 la robe.
Popeline unie et façonnée, de fr. 20 à fr. 40 la robe.

Confections pour dames.

Coins de feu, zouaves, casaques, de fr. 5 à fr. 20.
Saute-en-barque, canotiers, de fr. 15 à fr. 50.
Burnous, nouveaux modèles, grands manteaux à manches ou façon-manches, de fr. 20 à fr. 60.
Un magnifique choix de draperie pour la confection sur mesure.

Articles de ménage:

Toile de fil, de fr. 1»15 à fr. 3 l'aune.
Limoge et coutil pour matelas, de fr. 2»50 à fr. 3 »
Crin, plume, coton, laine.
Nappage, essuie-mains.
Couvertures en laine et en coton.
Tapis piqué et autres, le tout aux prix les plus réduits.

Divers:

Châles tartan, depuis fr. 3 à	fr.	15»—
Châles tapis, de fr. 15 à	fr.	200»—
Châles brodés doubles, de	fr.	40»—
Foulards, de fr. 1»50 à	fr.	5»50
Fichus, de 50 c. à	fr.	3»—
Jupons de couleurs, de fr. 5 à	fr.	15»—
Crinolines, de fr. 5»50 à	fr.	8»—

☞ La grande **liquidation de chaussures** de M. Jeanneret-Oehl, commencée en septembre et octobre, continuera encore pendant novembre et décembre; on y joindra une autre liquidation de quatre quintaux de laine belge, se composant de brunes, grises et noires. La vente de cet article n'aura lieu que par paquets entiers se composant de 5 livres, et au prix invariable et très-réduit de fr. 3»50 la livre.

Tous autres genres de laines non compris dans la désignation ci-dessus indiquée ne font point partie de la liquidation, et la vente en continuera comme autrefois.

Méthode mnémonique pour retenir facilement les signes de **l'écriture télégraphique de Morse,** par C.-F. GARNIER.
Chez E. Klingebeil, prix 25 c.

29. On offre à vendre, faute d'emploi, divers outils d'horlogerie et autres, tels que tours, perches de tours, un découpoir, vis de découpoir, un laminoir et autres objets. Toutes ces machines sont en très-bon état. S'adresser au soussigné, à la fabrique de tuyaux, à Saint-Aubin, où on peut en prendre connaissance.

Jules DuPasquier.

CHARLES SEINET,

informe l'honorable public, qu'il sera bien fourni comme du passé pendant la saison d'hiver, en belle volaille et poulets de la Bresse, ainsi qu'en gibier et toute espèce de poissons du lac, tels que truites, ombres-chevaliers, brochets, etc. Il sera très modique dans ses prix.

31. On offre à échanger des cigares parfaitement bien conservés, contre du fromage, de l'eau-de-cerises, des liqueurs ou des vins. Le bureau d'avis indiquera.

MAGASIN DE PELLETERIES.
JULES GRUNER,
rue du Temple-neuf, n° 24.

Jules Gruner informe son honorable clientèle, que son magasin est beaucoup mieux assorti que les années précédentes, dans toutes les espèces de fourrures, ainsi que chapeaux, casquettes, bretelles, gants en fourrures et castor, etc., etc.

Vente de mobilier.

☞ MM. Jeanneret et Humbert vendront encore jusqu'au jeudi 27 du courant, les meubles suivants de leur ancien magasin du Trésor: une grande vitrine composée de 5 armoires vitrées et pourvue de tiroirs à la hauteur de la main, un meuble avec 10 tiroirs pour serrer des gravures ou de grandes feuilles de papier, deux vitrines étagères pour dessus de banque, deux autres à montures en fer, pour angles, un grand tableau d'enseigne, et divers cadres vitrés pour exposition de gravures. Tous ces objets, bien conservés, seront cédés à très-bas prix, pour en terminer la liquidation.

Au magasin de H.-E. Henriod,
relieur-libraire, place du Port, n° 4.

On vient de recevoir un beau et grand choix d'albums pour photographies de toutes grandeurs et couleurs.

Indicateur des chemins de fer suisses, contenant les derniers changements d'horaire. Chez **E. Klingebeil,** libraire, près de la poste.

56. A vendre, faute de place et d'emploi, une belle volière, un grand cadre noir pouvant servir de montre dans un magasin, une grande caisse dite casier, pour un magasin de cigares, plus quelques fenêtres en fort bon état. S'adr. pour les voir et les prix, chez L. Irminger, pintier, à Bel-Air, près Colombier.

AVIS AUX AMATEURS.

A vendre un chêne mesurant environ 5½ pds de diamètre, 16 de long, parfaitement sain et pouvant servir comme assise de pressoir. S'adresser à Albert Bonhôte, à Peseux.

38. A vendre, par occasion, une douzaine de **tableaux à l'huile,** richement encadrés, qu'on cédera ensemble ou séparément, à bas prix. S'adr. au bureau d'avis.

41. On offre à vendre un beau et excellent piano que l'on céderait à un prix modique. S'adr. Petite-Rochette, n° 13.

42. Pour cause de départ, on vendra de gré à gré, dès lundi 25 courant, maison Borel-Fauche, faubourg du Crêt, 15, un mobilier consistant en un lit, lit de camp, canapé, commodes, fauteuils, chaises, tables, pendule, tables et bancs d'école, ainsi que divers ustensiles de ménage.

GRANDE LIQUIDATION
POUR CAUSE DE DÉPART.

Henri Zweifel, tapissier, sous l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel, liquidera, à dater de ce jour, toutes ses marchandises consistant en meubles en tous genres, tels que canapés, secrétaires, commodes, fauteuils, chaises, lavabos, tables de salon, glaces et d'autres meubles dont le détail serait trop long. Plus, des fournitures pour rideaux, mousseline de St-Gall, tapis de table, descentes de lit, crin, plume, coton, etc. Pour en avoir un prompt écoulement, toutes ces marchandises seront vendues bien au-dessous des prix de fabrique.

Il invite toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de tous ces articles, à ne pas manquer cette bonne occasion.

Autorisé par le Conseil d'Etat de Genève,

EMPRUNT-LOTERIE
du TEMPLE UNIQUE de GENÈVE.

300 mille francs de Primes.

Le 1er tirage aura lieu

Le 31 décembre 1862,

toute obligation de **un franc** prise avant cette époque peut gagner

CENT-VINGT MILLE FRANCS.

Adresser les demandes franco à l'**Office-International** rue **Bonivard**, n° 6, à Genève. — Le plan est expédié gratis.

Librairie Ch. LEIDECKER,
à Neuchâtel.

Il vient de paraître :

Nouveau livre des mères, ou l'instruction éducative de la première enfance, par le baron R. de Guimps, fr. 2»75

Les quotidiennes, méditations pour le culte de famille, par Arthur Massé, fr. 1»80

48. On offre à vendre quelques toises de bon fumier, qu'on se charge de rendre à la gare du Locle. S'adresser à Chs. Monnier, à la Fleur-de-lys, au Locle.

LE 8 DÉCEMBRE PROCHAIN,

OUVERTURE DU

MAGASIN D'ORFEVRERIE ET BIJOUTERIE,
place Jaquet-Droz, n° 18, Chaux-de-Fonds.

Le soussigné a l'honneur de recommander aux visites du public un assortiment complet de bijouterie et d'orfévrerie du goût le plus moderne et à des prix réduits. En outre, il s'occupera des rhabillages en tous genres, du remplacement des pierres de joaillerie, ainsi que de la confection de toutes sortes d'objets de fantaisie sur commande.

Achat et échange des matières d'or et d'argent.

Assortiment de montres soignées au détail.

ALCIDE RICHARD.

LOUIS BELLER
FABRICANT DE COLS ET CRAVATES.
Nouveautés pour jeunes gens.

FOULARDS, GANTS & BRETELLES.

UN ASSORTIMENT DE FIN NAPPAGE EN FIL

consistant en nappes de 2 à 3 aunes de longueur et serviettes essuie-mains, mouchoirs de poche en batiste; ces articles étant en liquidation, seront cédés à des prix très-réduits.

Magasin **maison de M. de Montmollin, place du Marché, 8**, à Neuchâtel

ON DEMANDE A ACHETER.

49. On demande à acheter de suite, 30 à 40 bouteilles de vin rouge de Bordeaux, de bonne qualité. S'adr. à Louis Peter, rue du Château, n° 4.

50. On demande à acheter, d'occasion, un **lit-buffet,** propre et en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

51. On demande à acheter quelques paires de beaux canaris. S'adresser rue St-Maurice, 6.

52. On demande à acheter deux gros maronniers roses et quatre gros cerisiers. S'adresser à Richard, jardinier, à Beaufort (Neuchâtel.)

53. On demande à acheter de rencontre un laigre en bon état, mesurant devant 5 pieds et demi. S'adr. au bureau de cette feuille.

54. On demande à acheter de rencontre un établi de menuisier, en bon état. S'adr. au bureau de cette feuille.

A LOUER.

55. De suite ou pour Noël, une chambre à feu, rue du Neubourg. S'adr. rue du Temple-neuf, au 1er étage, n° 9.

56. A louer de suite une chambre meublée, indépendante et se chauffant, avec la pension. On offre aussi des meubles neufs à vendre, tels que tables, bois-de-lits, etc., à un prix raisonnable. S'adr. rue de l'Industrie, n° 3, au 2me.

57. A louer, pour le 1er décembre prochain, un logement au moulin de Colombier, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adr à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

58. A louer pour Noël, deux magasins, l'un à cheminée, l'autre avec cave. S'adr. à l'ancien hôtel de la Balance.

59. A louer, une belle grande chambre à deux croisées, avec poële et cheminée, confortablement meublée pour un monsieur. S'adr. rue des Moulins, n° 18.

60. A louer, une ou plusieurs chambres bien meublées, avec ou sans pension alimentaire. S'adr au bureau de cette feuille.

61. On offre à louer, près St-Blaise, dès à-présent ou pour Noël, un logement composé de cinq grandes chambres, four, lessiverie, cave, jardin et autres dépendances. Cet appartement pourrait convenir à un établissement industriel. S'adr. pour le voir, à M. H. Pointet, au Buisson.

62. A louer, pour Noël, une grande chambre, avec un potager, de plus, une chambre à serrer, et jardin si on le désire, le tout exposé au soleil levant. S'adr. au bureau d'avis.

63. A louer, de suite, une chambre meublée, bien éclairée et qui se chauffe. Au même endroit, on recevrait encore pour la couche et la table, deux pensionnaires qui seraient logés au chaud. S'adr. chez Zélim Droz, à la rue de l'Industrie, n° 10

64. On offre à louer, pour de suite ou Noël prochain, un petit logement de deux chambres, cuisine, cave, bûcher et portion de jardin. S'adr. à L. Irminger, pintier à Bel-Air, près Colombier.

65. A louer, une chambre meublée se chauffant, rue des Halles, n° 1, 2me étage.

66. A louer, de suite ou dès Noël, un **magasin** et un **petit logement.**—A vendre, un corps de 70 tiroirs. S'adr. rue du Coq-d'Inde, n° 16, au rez-de-chaussée.

67 Une chambre meublée se chauffant. S'adr. à la librairie Klingebeil.

68. A louer, dès à-présent ou pour Noël prochain, **un logement** de 4 pièces, au 1er étage, avec de grandes dépendances, sur la route de la Gare, maison n° 19; plus **2 logements** de 1er étage, côté nord de la rue de l'Industrie, et un 3me étage rue du Môle. S'adr. à la Société de Construction, maison Delor.

69. A louer, en totalité ou partiellement, maison, écurie, remise, hangard et emplacements (66000 pieds carrés) au chantier Roulet à la Maladière. S'adresser par lettres affranchies au bureau d'avis.

70. On offre à louer un logement à Peseux, ancienne maison Péter, second étage. Il comprend une chambre, un cabinet et une cuisine; l'on désire des personnes sans enfant. On pourrait y entrer tout de suite ou à Noël prochain. S'adresser pour les conditions et voir le logement à l'ancien Paris, à Peseux.

71. On offre à louer, pour Noël prochain, plusieurs logements indépendants les uns des autres, dans la maison nouvellement construite de M. Henri Petitpierre, maître menuisier, au-dessus de la gare de Neuchâtel. Ces logements sont composés chacun de trois chambres, cuisine, bûcher, chambre à serrer et cave. S'adresser à lui-même dans la dite maison.

72. A louer, dans une agréable situation du côté du midi, un logement composé de 3 chambres avec toutes ses dépendances. S'adr. à Mme Virchaux, ancienne auberge du Sauvage, à St-Blaise.

73. A louer, pour Noël, un petit logement composé d'une chambre, cuisine et galetas. Pour de suite, une grande chambre garnie, très-éclairée et se chauffant. S'adr. à C.-F. Borel, rue des Moulins, n° 13, 2me étage.

74. A louer, une bonne cave meublée, avec pressoir, rue des Moulins. S'adr. à M. Louis Michaud, avocat, rue du Bassin, n° 14.

75. On offre à louer, pour Noël prochain, l'appartement du 1er étage de la maison de la poste, avec ses dépendances, appartenant à l'hoirie Jeanrenaud-Roy. S'adr. à M Borel-Wavre, à la Caisse d'Epargne.

ON DEMANDE A LOUER.

76. Deux personnes cherchent pour Noël, un logement de deux ou trois pièces. S'adr. au bureau de cette feuille.

77. On demande pour St-Jean 1863 un logement de 5 à 6 chambres et dépendances S'adresser au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

78. Une fille d'une trentaine d'années cherche à se placer de suite ou pour Noël, pour cuisinière ou pour faire un ménage. S'adresser Grand'rue, n° 10, 3me étage.

79. Une personne d'âge mûr cherche pour Noël, une place pour faire tout le service d'un ménage; elle parle français et allemand et est bien recommandée. S'adr à l'entresol de l'hôtel de-ville, logement du côté du Concert.

80. Un jeune homme, 17 ans, qui vient de faire un apprentissage de jardinier, aimerait se placer comme domestique jardinier dans une bonne maison, dès Noël; il sait aussi traire les vaches. S'adr à M. Sonrel père, maître jardinier, à Neuchâtel, rue du Temple-neuf, n° 6.

81. Une jeune personne de 18 ans, douée d'un fort bon caractère, désirerait se placer pour apprendre le français; elle sait bien faire les robes et les ouvrages manuels, s'aiderait dans un ménage et n'exigerait pas de rétribution, moyennant un bon traitement. S'adresser à Colombier à Mmes Claudon-Fatton, qui offrent à vendre, faute de place, un bon piano.

82. Une femme de chambre sachant travailler à l'aiguille, coiffer, laver, repasser et servir à table, ayant de bons certificats, serait disponible de suite ou pour Noël. S'adr. chez Mme Delacour, n° 16, descente de St-François, Lausanne.

83. Un brave jeune homme de 18 ans, vaudois, fils d'honnêtes parents, qui a passé une partie de l'année chez un maître sellier, cherche une place de domestique dans une maison de la ville. Il sait conduire et soigner les chevaux, cultiver la vigne et travailler à la campagne. S'adr. au bureau d'avis.

84 Une domestique qui parle très-bien le français, cherche une place de fille de cuisine ou pour servir dans une auberge. Elle peut produire de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

85. On demande une bonne nourrice, porteuse de bons certificats. S'adr. à la librairie Bidognet à la Chaux-de-Fonds.

86. Des personnes bien recommandées et capables, de toute condition, peuvent toujours être placées, soit en Suisse ou à l'étranger, par Mad. veuve Lantz, à Fribourg (Suisse). Affranchir.

87. On demande un domestique fort et robuste, de 25 à 35 ans, parlant le **français,** au fait du service, pour tout faire dans une maison, soigner un cheval et une vache, traire, voiturer. Inutile de se présenter sans fournir des preuves de moralité. S'adresser à Vielle-Gigon, faubourg du Crêt n° 29, à Neuchâtel.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

88. La personne chez qui on a oublié la semaine passée, un paletot gris de fer, déjà porté, est priée d'en prévenir le bureau de cette feuille.

89. Trouvé un bonnet de soie noire au Plan. Le réclamer au bureau de police.

90. Perdu, vendredi 14 courant, entre Marin et Neuchâtel, le marche-pied d'un char-à-banc. Le rapporter, contre récompense, chez M. Ant. Hotz, sellier, à Neuchâtel.

91. La personne qui a eu la complaisance de réclamer une gerle à vendange aux Champs de la cour, marquée à feu H. PARIS, est priée, si elle est à Colombier, de la remettre à M. Adolphe Paris, ou à Auvernier à M. Charles Cortaillod, contre récompense.

AVIS DIVERS.

92 Il est rappelé aux **communiers externes de Peseux** que l'assemblée ordinaire et règlementaire de générale Communauté de décembre, a lieu le premier lundi de ce mois, dès 8 heures du matin, au local accoutumé.

Peseux, le 24 novembre 1862.

Au nom du Conseil administratif.
Le secrétaire, E. BOUVIER.

93. Je recommande Ch.-H. Millet, Grand'rue 10, pour porter l'eau dans les maisons, cirer et brosser les chambres et faire des commissions, etc., etc. L' de BOSSET.

94. On demande pour le nouvel-an, une ouvrière grandisseuse pierriste. S'adr. au bureau de cette feuille.

Le Comité de la **Société Léopold Robert** annonce aux personnes qui ont bien voulu prendre des billets de la loterie des artistes, que le jour du tirage est fixé au 28 novembre prochain, à 10 heures, et à l'hôtel DuPeyrou.

La liste des numéros gagnants sera publiée dans les journaux.

Il reste à placer environ soixante billets. S'il se trouvait des amis de l'entreprise disposés à s'en procurer encore, le Comité les engage vivement à s'adresser à MM. Jeanneret et Humbert, dépositaires du solde.

HOTEL SUISSE
désigné sous le nom de

GRAND HOTEL MOLIÈRE

rue Fontaine Molière 39 *et* 39 *bis, près le Palais Royal,*

à PARIS,

tenu par Mme ve Pingeon, du canton de Neuchâtel.

MM. les voyageurs trouveront des chambres, depuis le prix de 2 fr. Déjeuners et dîners à volonté, à prix modérés.

AVIS AU PUBLIC.

Par un nouveau procédé bréveté par les gouvernements étrangers, on se charge de dégraisser, laver et remettre à neuf sans rien défaire, toute espèce de vêtements de messieurs et de dames. Les étoffes de laine et les soieries, telles que robes, rubans, fichus et dentelles, sont lavées, et les taches sont enlevées avec le plus grand soin. On se charge du raccommodage des vêtements à nettoyer; prix très-réduit. Teinture de gants de peau à 60 c., et lavage à 30 c. S'adr. rue des Moulins, n° 10, 4me étage.

AVIS DE LA PRÉFECTURE.

Le Préfet du district de Neuchâtel informe les contribuables du ressort municipal de Neuchâtel, que la perception de l'impôt direct et celle de la taxe municipale fixée à 80 centimes additionnels, se feront au bureau de la Préfecture, à partir de lundi 24 novembre courant jusqu'au samedi 29 du même mois, de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

A dater du 15 décembre, et après avertissement, il sera procédé sommairement contre les retardataires, en vertu de la Loi.

Neuchâtel, le 18 novembre 1862.

Le *Préfet*, C. GESTER.

---

99. La commission d'éducation municipale de Neuchâtel met au concours les deux postes suivants.

1° Le poste d'instituteur de la cinquième classe primaire : traitement, Fr. 2000 ; astrictions, 30 heures de leçons par semaine.

2° Le poste d'institutrice de la cinquième classe primaire : traitement, Fr. 1300 ; astrictions, 30 heures de leçons par semaine.

Les aspirants à ces deux postes devront s'annoncer auprès du soussigné et lui envoyer les papiers nécessaires à l'appui de leur candidature. Les inscriptions resteront ouvertes jusqu'au 15 décembre prochain.

Au nom de la commission d'éducation,

Le secrétaire, J. SANDOZ.

---

100. Un homme demande à faire chez lui des copies ou des traductions de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien. Le même demande à acheter, après lecture, des journaux en ces trois langues. S'adr. au bureau d'avis.

☞ L'édition du *Traité sommaire sur la* **culture de la vigne** *publié par la Société pour l'amélioration de la culture de la vigne dans la juridiction de la Côte, Neuchâtel* 1847, étant épuisée, la Compagnie des vignerons de Neuchâtel met au concours la composition d'un manuel de culture de la vigne.

Ce manuel, à l'usage spécial des vignerons, ne devrait exposer que les principes de culture applicables au vignoble Neuchâtelois, et se rapprocher le plus possible pour la forme et les dimensions, du traité de 1847 (40 à 50 pages in-8°). Il devrait contenir quelques développements sur la reproduction de la vigne par plantations, ainsi que sur les travaux préliminaires : amendement, assainissement, défonçage des terrains, choix des plants, etc La culture du plant rouge devrait être traitée spécialement dans tous les chapitres où elle doit être distinguée de celle du blanc.

Un prix de 300 francs et un accessit de fr. 150 seraient cas échéant décernés aux auteurs des deux travaux couronnés par le jury.

Le jury sera composé du comité de la Compagnie des vignerons de Neuchâtel ou nommé par lui.

Les manuscrits, sans signature ni noms d'auteur, mais accompagnés d'un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur et portant sur l'enveloppe extérieure une devise ou un chiffre reproduit en tête du manuscrit, devront être envoyés avant le 1er mars 1863, terme du concours, à MM. Samuel de Petitpierre, ou Bachelin, notaire à Neuchâtel.

Les plis cachetés, contenant les noms des auteurs, ne seront ouverts qu'après la décision du jury et en séance publique.

Les manuscrits couronnés deviendront la propriété de la Compagnie des vignerons.

Compagnie des Favres, Maçons
ET CHAPPUIS.

Les membres de la Compagnie des Favres, Maçons et Chappuis, domiciliés dans le ressort de la municipalité de Neuchâtel, sont prévenus:

Que la grande assemblée annuelle de cette Compagnie aura lieu, au second étage de l'hôtel de ville, **samedi 29 novembre courant, à 2 heures précises après-midi.**

Les communiers de Neuchâtel, qui désirent être reçus membres de la compagnie, sont invités à se faire inscrire au bureau du soussigné, d'ici au 25 courant, inclusivement.

Neuchâtel, 11 novembre 1862.

Le secrétaire de la compagnie.

PHILIPPIN.

SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Séance du samedi 29 novembre à 8 heures du soir.

La Suisse au 18me siècle et la révolution helvétique, par M. le prof. AYER.

Section de Boudry.

Samedi 29 novembre 1862.

La circulation du sang, par M. le Dr VOUGA.

Changement de magasin.

Mlle Montandon informe l'honorable public et sa clientèle en particulier, qu'elle a transporté son magasin de chaussures rue du Château n° 4, à côté du magasin d'épicerie Montandon ; elle espère par la bonne qualité de sa marchandise et ses prix engageants, mériter la confiance qu'elle sollicite. Encore un grand choix de chaussures d'hiver à très-bas prix ; elle se charge toujours de réparer la chaussure achetée chez elle.

Municipalité de Neuchâtel.

Un concours est ouvert pour la fourniture d'environ 500 chars de pierre cassée, pour la route Chaumont. On peut prendre connaissance, jusqu'au 30 courant, des conditions au bureau de la direction soussignée.

Direction des Travaux publics.

☞ Un Neuchâtelois, récemment arrivé de l'étranger où il a été instituteur pendant plusieurs années, aurait du temps disponible pour donner en ville ou à son domicile des leçons de langue française et de sciences. S'adresser rue du Temple neuf, n° 22, au 1er étage.

PHOTOGRAPHIES.

MM. Bruder frères invitent les personnes qui se proposent de faire faire leur photographie pour le nouvel-an, de vouloir bien ne pas attendre au dernier moment, vu qu'il leur serait difficile de satisfaire à toutes les demandes à cette époque.

---

107. Une jeune demoiselle allemande, qui a reçu une éducation soignée et qui pourrait instruire des enfants jusqu'à l'âge de douze ans, désirerait se placer dans une maison chrétienne de la Suisse française. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Pernoud, à Boudry, chez qui elle est en séjour, ou à Mlle Courtin, à Grandchamp près Boudry.

☞ Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant la prochaine arrivée à Neuchâtel de l'habile opticien, M. Mulhauser de Lausanne, déjà bien avantageusement connu parmi nous par l'excellence de ses verres et par son rare talent à connaître et à savoir juger toutes les affections et faiblesses de l'œil, organe aussi délicat que précieux.

---

109. On demande un ouvrier repasseur connaissant bien la partie ; les conditions sont avantageuses. S'adr. à Augustin Champion, maison de M. Jules Clottu, Mont-de-Jobia, au-dessus de Neuchâtel.

---

110. C. Franc, marchand tailleur, a l'honneur de prévenir le public et en particulier ses pratiques, qu'il a transféré son domicile de la maison de M. Ch. Loup dans celle de la rue de l'Hôpital n° 9 au 2e étage, et qu'il continuera comme par le passé tout ce qui concerne son état.

Arrivées et départs des trains à la gare de Neuchâtel

dès le 24 novembre 1862.

OUEST.		CENTRAL.		VERRIÈRES		JURA.	
Départs.	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7»50	10»05	6»05	7»24	8»20	9»50	10»20	8»10
9»30	12»21	10»10	9»23	9»—	4»50	3»35	12»12
12»21	3»21	12»29	12»02	4»02	6»35	5»05	5»—
3»21	6»17	3»28	3»15	6»40	8»45	8»20	7»50
4»10	10»—	4»40	7»42				
7»54		6»55	9»49				

Nouvelles.

Londres, 22 novembre. — D'après des nouvelles venues de New-York, la destitution de Mac-Clellan aurait causé beaucoup d'agitation dans cette ville, et il était question d'importantes modifications dans le cabinet de Washington.

Athènes, 22 novembre. — Le ministre anglais a reçu de Londres l'ordre de ne pas se mêler des élections, les Grecs pouvant choisir librement.

Plusieurs réfugiés qui sont rentrés ont été accueillis par une brillante ovation.

La grande probabilité de l'élection du prince Alfred, troisième fils de la reine Victoria, a ému les ministres étrangers.

Des ordres ont été donnés à Corfou pour la réception du prince Alfred.

Pise, 23 novembre. — Le docteur Zanetti a extrait heureusement la balle de la blessure de Garibaldi.

Berne, 24 novembre. — Samedi entre Chiasso et Balerna (frontière méridionale du canton du Tessin, non loin de Como), la poste de Milan a été attaquée et pillée par 15 brigands. Les sept voyageurs n'ont pas de blessures.

Neuchâtel. — Le conseil général de la municipalité a donné sa sanction au budget de la commission d'éducation pour 1863, budget augmenté d'environ fr. 4,000 par suite du dédoublement devenu nécessaire de deux classes primaires, et de l'augmentation du traitement du régent de Chaumont ; le budget total de l'éducation, pour 1863, sera d'environ fr. 81,000, dont fr. 50,000 sont fournis par l'état, la commune et les écolages, et fr. 30,000 par les ressources ordinaires de la municipalité.

Le conseil municipal a été autorisé à se joindre à l'administration communale pour inviter le conseil d'état à rendre une réponse sur les observations qui lui ont été présentées il y a plus de six mois au sujet du refus de sanction de la convention intervenue entre la commune et la municipalité.

Une pétition des habitants du quartier des Cassardes, demandant des fontaines, a été écartée pour le moment, la question des eaux étant à l'étude, et la distribution actuelle ne permettant pas de leur en fournir.

Enfin la question de la correction de la route de Serrières est renvoyée au moment où on discutera les réparations à faire au port, réparations qui sont à l'étude, et au sujet desquelles il faudra discuter la question de savoir si le solde de l'emprunt doit être conservé et le capital, dépensé en travaux, refait par l'amortissement.

— Les cadeaux pour la mission japonaise sont tous partis et remplissent cinquante caisses, dont vingt-huit ont été embarquées à bord de l'*Argonaute*, et vingt-deux à bord du *Nangasaki*. M. Aimé Humbert, qui a quitté Marseille le 20, en compagnie de deux attachés de la mission, emporte avec lui plusieurs caisses contenant les cadeaux les plus précieux. Si quelques personnes désiraient encore envoyer pour la mission du Japon quelques cadeaux de valeur et occupant peu de place, M. Brennwald, secrétaire de la mission, qui ne partira que le 20 décembre, pourra s'en charger.

Le présent que le gouvernement de Neuchâtel offre, par l'intermédiaire de la mission fédérale, au taïkoun du Japon, consiste en deux chronomètres, dont l'un à l'usage de la marine. Ce dernier est sorti des mains de M. Henri Grandjean ; l'autre a été exécuté par M. Sylvain Mairet.

— La surlangue et claudication s'étant manifestée dans plusieurs étables de la commune d'Hauterive, le Conseil d'Etat, par un arrêt du 25 courant, a placé la commune d'Hauterive sous séquestre quant au commerce du bétail. En conséquence, défense est faite, jusqu'à nouvel ordre, de sortir aucune pièce de gros et de menu bétail des limites de la dite commune, sous les peines portées par le Réglement du 15 décembre 1853 sur la police sanitaire des animaux.

— Le *Val-de-Ruz* annonce que, dans la nuit du 14 au 15 novembre, un vol avec effraction a été commis au préjudice du maître de l'hôtel du Guillaume-Tell, à Valangin. Les voleurs ont pénétré, en enlevant avec précaution une ou deux vitres, dans la salle du débit, située au rez-de-chaussée de l'hôtel, et se sont emparés d'un meuble contenant une somme d'environ 1,500 francs en espèces et en billets. Le meuble a été retrouvé le lendemain au bord de l'ancienne route de Neuchâtel.

— Le *Messager*, de la Chaux-de-Fonds, après avoir cité l'article du *Journal de Genève* relatif au fermier de Pouillerel, déclare qu'il n'y a rien de vrai dans cette histoire et que Fritz Æschimann n'a pas reparu.

— M. Henri Moser n'a pas voulu qu'il restât rien de la généreuse initiative qu'il avait prise dans la souscription patriotique du Locle Il a fait annoncer, par la *Feuille d'avis des Montagnes*, que « désirant, avec une partie de la somme qu'il avait souscrite, venir en aide aux industriels de la localié que la crise a frappés, que la stagnation des affaires a privés d'ouvrage pendant longtemps et qui se trouvent dans la gêne, il leur offre d'acquitter la taxe extraordinaire que la municipalité perçoit en ce moment, cela jusqu'à la somme de fr. 12 que chaque contribuable peu aisé aura à payer cette année. » Ceux qui se croiront dans le cas de profiter de cet acte de libéralité, peuvent déposer au comptoir de M. Moser, jusqu'à la fin du mois, leurs bulletins de taxe de fr. 12 et au dessous ; il se chargera de les faire payer à la municipalité. Nous nous associons avec joie aux sentiments de reconnaissance que cette preuve d'un généreux patriotisme excitera dans la population du Locle et qui ont déjà trouvé dans la *Feuille d'avis des Montagnes* un commencement d'expression.

Neuchâtelois.

— On nous prie de reproduire les lignes suivantes, en annonçant qu'une liste sera présentée cette semaine à un certain nombre de personnes bienveillantes, à qui nous recommandons cette occasion de participer à une œuvre véritablement charitable :

« Le cas du malheureux vigneron Davit est présent à l'esprit de tous nos lecteurs. Sa veuve, qui habite Auvernier, est par suite de son âge et de ses infirmités, hors d'état de pourvoir elle-même à ses besoins. Les fr. 3,000 d'indemnité auxquels le tribunal du Val-de-Ruz a condamné l'auteur de la mort de Davit sont une ressource plus que précaire, pour ne pas dire illusoire, vu les circonstances pécuniaires de celui qui devrait les payer. Priés par des bienveillants de la veuve Davit d'intéresser à sa pénible position la bienfaisance publique, nous n'hésitons pas à ouvrir une souscription en sa faveur, au bureau du *Neuchâtelois*. Le produit en sera transmis à l'administration de charité de la commune d'Auvernier, qui veut bien se charger de l'appliquer, au fur et à mesure, aux besoins de la veuve Davit, bien que cette dernière n'appartienne à la commune que par son domicile. »

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 26 novembre 1862.

	Demandé à	Offert à
Banque cantonale neuch., act. fr. 500	710	
Franco-Suisse, actions, je		310
Société de construction,	90	93
Franco-Suisse, oblig., 5/ j. 10 sept.	377	377
Central Suisse, actions		
Obligations Mines de la Loire		
Société de navig. à vapeur de Neuchât. act. de fr. 250	250	275
Lots de la Municipalité	10»40	10»80
Actions immeuble Chatoney	480	500
Obligations Nord Espagne		260
Comptoir d'escompte du Val de-Trav.	550	
Hôtel Bellevue	470	485

BULLETIN DES CÉRÉALES.

Rorschach, 20 nov. — (Kernen) prix moyen : fr. 28»21.

Baisse : fr. 0»01.

Zurich, 21 nov. — Blé (Korn), fr. 27»71

Baisse : fr. 0»28.

Bâle, 21 octobre. — Epeautre (Kernen), 200 livres, prix moyer : fr. 29»70

Baisse : fr. 0»35.

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.